

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2009

Le treize janvier deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : MM. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, Christian JAMBON, SANTENARD Thierry, TOBIEN Alain, Mr Philippe JAMBON et Gérard MONNET

Excusé : M. Thierry SANTENARD

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

---

## **Informations de Mr le Maire**

- Voirie : les travaux de voirie donnent satisfaction sauf sur la route des Guérins concernant un raccordement et à la Grange Paiseaud où le problème d'évacuation d'eau persiste. Nous sommes toujours dans l'attente de la réception des travaux
- Abribus à Vieux Château : un rendez-vous sera fixé pour la signature de la convention avec la Maison du Rhône
- Gîtes : nous rencontrons toujours des problèmes concernant l'eau chaude. La société NED devrait intervenir rapidement
- Cimetière : la saisie des données sur le logiciel est terminée pour le cimetière du Bourg
- Bulletin municipal : le bulletin est en lecture et devrait être distribué fin janvier
- Logiciel gestion des gîtes : le logiciel a été installé et la saisie des données est en cours

Le compte rendu de la réunion du 9 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

## **Demande de Dotation globale d'équipement 2009**

Monsieur le Maire explique que les travaux de réfection de l'immeuble communal comprenant 3 salles associatives peuvent faire l'objet d'une demande d'attribution de dotation dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement 2009.

Monsieur le Maire indique que le coût de ces travaux est estimé à 73 614.88 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser les travaux de réfection de l'immeuble communal comprenant trois salles associatives, précise que le coût de ces travaux est estimé à 73 614.88 € H.T. Il sollicite l'attribution de la D.G.E. au taux de 35 % au titre de l'année 2009, précise le financement prévisionnel suivant : D.G.E. 25 765.21 euros, Conseil Général 23 924.84 euros et emprunt et autofinancement 23 924.83 euros. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la D.G.E.

## **Amendes de police**

Dans le cadre des futurs travaux subventionnés par les amendes de police, il sera procédé à des modifications pour limiter la vitesse excessive des voitures dans le village. Des devis devront être demandés pour l'aménagement d'un ralentisseur ou un rétrécissement dans la rue principale ou de feux, mais également pour le marquage des places de parking réservées aux personnes handicapées.

## **Contrat d'offre de service du dispositif Brigades Vertes**

Suite à l'envoi de la convention d'offre de service du dispositif Brigades Vertes pour l'année 2009, le Conseil décide de renouveler la convention et de demander le passage des Brigades 5 fois au cours l'année 2009 : en avril, mai, juin, septembre et octobre, avec une possibilité de les faire venir une ou deux fois de plus si nécessaire.

## **Prochain plan pluriannuel**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de prendre un rendez-vous avec la Maison du Département du Rhône pour l'élaboration du plan pluriannuel. Il rappelle les grandes lignes du plan :

- l'acquisition et la réhabilitation des bâtiments de l'hôtel restaurant Dargaud (nous sommes dans l'attente d'une deuxième estimation par le notaire)
- Gîtes : agrandissement du gîte de 4 lits, changement des menuiseries du gîte de 12 lits et peinture extérieure du gîte de 40 lits.
- Aire de jeux : installation d'un parcours santé et améliorer la sécurité sur l'aire de jeux actuelle.
- Cimetière : mise en place d'un columbarium, d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir.
- Eglise du Bourg : entretien des murs extérieurs
- Hangar communal : agrandissement et aménagement
- Rénovation de l'immeuble communal (ancienne mairie)

D'autres propositions ont été faites. Elles seront examinées plus précisément au prochain conseil.

Monsieur le Maire fait un point sur l'état des subventions du contrat pluriannuel à recevoir :

- L'espace public : 26 641,79 €
- Les WC Publics : 6 000,00 €
- Le toit de l'école primaire : 10 718,00 €

## **Rachat de terrain au lieu-dit la Savate**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la demande de Monsieur LENIK et Melle GARCIA pour l'achat d'une parcelle communale de 127 m<sup>2</sup> au lieu-dit « la Savate », suite au Conseil Municipal du 28 février 2008 fixant le prix de cession à 5 euros le m<sup>2</sup>, suite à la délibération n°29/08 autorisant l'ouverture de l'enquête publique et suite à la délibération n°48/08 donnant les résultats de l'enquête décidant d'aliéner ce chemin communal, il convient aujourd'hui de prendre une délibération afin de pouvoir finaliser cette vente.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité décide de céder ce chemin à 5 euros le m<sup>2</sup> soit un total de 635 euros pour les 127 m<sup>2</sup>, décide que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge du demandeur et donne tout pouvoir à Mr Le Maire pour signer les actes concernant cette cession.

## **Renouvellement du bail de l'appartement au dessus de l'école**

Monsieur le Maire explique que le bail précaire pour l'appartement situé dans le bâtiment de l'école arrive à échéance au 14 mars 2009. Mr le Maire propose de renouveler ce bail pour une durée d'un an, à Melle Ninon Bardet à compter du 15 mars 2009 pour un loyer mensuel de 263.55 euros (le loyer étant révisé selon l'évolution moyenne de l'indice du coût de la construction de l'année précédente), avec une participation pour le chauffage calculé à partir du relevé de compteur individuel mis en place par la commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## **Demande de subvention par le collège du Mont Saint Rigaud**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de participation financière du collège du Mont Saint Rigaud pour les élèves de Cenves qui participent à un voyage scolaire linguistique en Espagne. A Cenves, il s'agit de 2 élèves. Le Conseil à l'unanimité décide d'accorder cette subvention de 40 euros (20 euros par élève) au collège de Monsols.

## **SPANC**

Monsieur Gérard Monnet informe le Conseil qu'un rendez vous a été fixé le mardi 20 janvier 2009 avec une entreprise pour l'assainissement non collectif de la salle des fêtes et de l'école. Il explique également que nous sommes dans l'attente d'un devis de l'entreprise 3 Recup'eaux Logiques.

## **Questions diverses :**

- Bois des Gonons : une demande concernant l'entretien des feuillus et la replantation des arbres morts devra être faite auprès de l'Entreprise Guy.
- Débardage au Carcan : un engagement avait été pris par l'Entreprise pour remettre en état la voie communale en 2008. Monsieur Christian Jambon signale qu'à ce jour, aucune réparation n'a été entreprise. Un courrier recommandé sera adressé au débardeur.
- Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'information d'une habitante de Cenves concernant le salage. Il est rappelé qu'en cas de verglas des sacs de sel peuvent être demandé en mairie.
- Route de Pruzilly : la chute d'un arbre a endommagé la chaussée. Un contact sera pris avec le propriétaire pour réparer les dégâts.

Fin de la réunion à 10h45